

Charte du Foyer des élèves

Un lieu d'éducation et de responsabilisation.

Les élèves du LEAP ont la possibilité chaque année de mettre en œuvre un foyer des élèves. Pour cela, ils doivent prendre conscience que ce lieu est un espace source de **valeurs et d'éducation**. Ce lieu est géré par un petit groupe de « grands jeunes » qui auront en association avec des adultes (un personnel de vie scolaire, le chef d'établissement, divers responsables, ...) la responsabilité de la gestion du foyer.

C'est donc un lieu où il existe **des lois et des règles** qui permettent à chaque jeune de se sentir bien avec d'autres jeunes, de favoriser la « camaraderie » et le respect des autres. C'est un espace de bien être et de détente. C'est n'est en aucun cas une zone de « non droit » ou encore sélective.

Mais c'est aussi un lieu qui génère une activité dont les résultats financiers doivent retourner en partie **au bien être et à la détente** des jeunes : des nouveaux jeux, un baby foot, un billard, ... mais aussi des activités notamment pour les élèves internes afin d'améliorer leur qualité de vie (animations en soirée, activités sportives, des cours de boxes pour les garçons, du Hip-hop pour les filles, ...). Bref, il est possible de réaliser **même des rêves** !

Mais c'est surtout un fabuleux « transmetteur » de valeurs : le respect des autres, le service aux autres, la politesse, la joie, un sourire, un réconfort, un repos bien mérité après un travail intense, le plaisir d'une sucrerie, un regard vers l'autre, une parole, un échange, un dialogue, une solidarité, un lien, un bel espace, ... bref **un foyer des élèves pour les élèves** !

Les 10 points du règlement du Foyer des élèves

- Il est formellement interdit qu'un élève non responsable du foyer se situe derrière le comptoir, à proximité notamment de la caisse et des denrées à vendre.
- On n'a pas le droit de « crier » ! C'est n'est pas un stade de football !
- Il n'est pas autorisé de monter sur les chaises ou s'asseoir sur les tables.
- On ne jette pas ses détritits dans la cour ou même dans le foyer. Des poubelles sont à disposition des élèves. Lorsqu'on salit, on nettoie !
- Les responsables « élèves » du foyer sont autorisés en accord avec l'adulte de vendre des sucreries, de veiller au bon fonctionnement général du foyer, voire d'interdire l'accès d'un élève qui ne veut pas respecter les règles élémentaires de savoir-vivre.
- On n'a pas le droit de s'asseoir sur les fenêtres coulissantes du foyer.
- Il existe qu'une seule porte d'entrée et de sortie. Les trois autres portes sont des issues de secours !
- Il est obligatoire de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture. Une sonnerie de « rappel » est mise en place. Aucune tolérance ne sera acceptée ! Aucun retard ne sera accepté !
- Si la direction constate un dysfonctionnement important du foyer, le chef d'établissement peut prendre une mesure d'urgence de fermeture temporaire ou permanente du Foyer.
- Tous les élèves et adultes sont responsables de la réussite d'un tel projet. On n'a pas le droit de laisser « faire » ou de ne rien « dire » !

La direction

**Gaspiller, c'est mal !
Prendre trop de « pain » et le jeter, c'est mal !**

**La famine dans le monde tue des millions de
personnes !**

Prenons conscience de nos gestes quotidiens !

**Les personnels et les élèves du LEAP s'engagent
dans le développement durable et le respect des
hommes et de leur environnement**

Dans le cadre de cette démarche, nous vous demandons de jeter vos détritiques organiques (salades, viandes, pains, ...) dans la poubelle ci-dessous qui sera pesée chaque jour. Bien sûr, nous vous demandons de jeter un minimum de déchets. Prenez à l'entrée du self ce qu'il vous faut et rien de « trop » ! Ce « trop » est source de déchet et de gaspillage.

Un groupe d'élèves est responsabilisé pour relever chaque jour le poids des déchets organiques gaspillés !

Cette action doit nous faire prendre conscience à tous que nous devons préserver notre nourriture, issue de la terre nourricière.

Une citation de Pierre RABHI : « Un nombre considérable de citoyens n'a qu'une conscience limitée des enjeux liés à ce que l'on pourrait appeler « la problématique de la terre nourricière ». Ce constat est non seulement décevant mais tout-à-fait inquiétant car il nous donne la mesure de la gravité du « divorce » entre les humains et la source principale de leur vie et de leur survie. »

La direction.

Relevé mensuel du poids des déchets organiques issus du restaurant scolaire du LEAP

MOIS de :

Date	Poids Petit déjeuner En kg	Poids Déjeuner du midi en kg	Poids du diner en kg
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
TOTAL			

Nom des élèves responsables du relevé :

